

Un homme, une femme : la parité sur les plateaux

Françoise Nyssen a annoncé l'expérimentation, dès 2019, d'un bonus financier pour les films exemplaires

Qu'est-ce qu'un tournage paritaire? En annonçant l'expérimentation, en 2019, d'un bonus de 15 % dans le cinéma pour les films dont les équipes seront « exemplaires » en matière d'égalité femmes-hommes, la ministre de la culture a lancé, jeudi 20 septembre, un vaste débat. Ce dispositif permettra de moduler à la hausse l'une des aides du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) – celle qui porte le nom de « soutien automatique » des producteurs, générée par les entrées en salle des précédents films produits, ainsi que par les diffusions à la télévision –, dès lors que les postes-clés dans une équipe de tournage et de postproduction seront tenus à parité par des femmes et des hommes.

Cette mesure, inédite dans le cinéma et dont les contours comme l'impact restent encore flous, est surtout politique et symbolique, près d'un an après l'affaire Weinstein, du nom du producteur accusé, en octobre 2017, de viols et d'agressions sexuelles par de nombreuses actrices et professionnelles du cinéma. Dans son discours, prononcé à l'issue des Assises de l'égalité femmes-hommes dans le cinéma, la ministre a déclaré vouloir « agir pour convertir le choc des consciences en choc des comportements. Agir pour passer de l'indignation à la révolution ».

« Je n'ai pas de tabou »

Embaucher des femmes pour obtenir plus d'argent : la philosophie peut choquer. Mais la mesure est plus subversive qu'il n'y paraît : il s'agit en effet de conditionner l'accès aux fonds publics à des avancées concrètes sur le terrain de la parité. C'était l'une des propositions du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) dans son rapport, coréalisé par Anne Grumet et Stéphane Frimat, remis le 16 février à la ministre. Vendredi 21 septembre, le HCE s'est d'ailleurs réjoui de l'arrivée prochaine du bonus, qualifié d'« excellente nouvelle », tout en rappelant les inégalités actuelles : « Alors qu'elles représentent plus de la moitié (55 %) des étudiants en école de cinéma, les fem-



Françoise Nyssen, lors des Assises de l'égalité femmes-hommes dans le cinéma, à Paris, le 20 septembre. ALBERT FACELLY/DIVERGENCE

mes bénéficient d'à peine plus d'un quart (28 %) des aides du CNC. »

Dans l'entourage de la ministre, on reconnaît que le débat a été intense lors de ces assises. Fallait-il instaurer un « malus », comme la ministre prévoit de le faire dans le spectacle vivant – notamment dans les lieux qui ne respectent pas les objectifs de programmation de femmes désormais fixés par le ministère? En février, lors d'un premier discours qui avait fait date sur la parité, Françoise Nyssen lançait : « J'assume le recours aux quotas de progression, aux objectifs chiffrés (...). Le secteur culturel a un devoir d'avant-garde. » Le 20 septembre, elle a confirmé sa feuille de route : « Je n'ai pas de tabou. »

Reste à savoir quel sera l'effet d'entraînement de ce bonus. Pour l'instant, c'est un peu flou. Les critères d'attribution, eux,

Le critère retenu concerne huit postes de chef. Au moins quatre devront être tenus par des femmes

sont clairs, à défaut de faire l'unanimité : le bonus ne sera pas délivré au regard de l'ensemble d'une équipe de tournage et de postproduction. En clair, il ne suffit pas qu'une équipe de film comporte autant de femmes que d'hommes pour y être éligible. Le bonus se concentrera seulement sur les huit postes suivants : réalisateur, auteur-scénariste, directeur de production, chef opérateur, chef

monteur, ingénieur son, chef déco, costume. Au moins quatre de ces huit postes devront être tenus par des femmes pour accéder au bonus. C'est loin d'être le cas actuellement : « Aujourd'hui, moins d'un film sur six serait éligible. Ce chiffre nous oblige », a souligné Françoise Nyssen. Ce bonus est pensé « comme un levier de transformation », a précisé la ministre : « Il a vocation à disparaître, lorsque la parité sera installée. » Le montant de 15 % a été validé par le CNC pour l'année 2019, et sans aide supplémentaire de l'Etat, précise-t-on Rue de Valois.

Quant au montant de cette « prime », il est difficile à estimer. Car le bonus ne s'appliquera pas sur l'ensemble du budget d'un film, mais sur le montant du fonds de soutien automatique du producteur. « Par définition, son montant est très variable, cela peut

aller de quelques milliers d'euros à plusieurs centaines de millions d'euros », résume Marc Missonnier (Moana Films), producteur d'*Astérix et Obélix : Au service de sa majesté* (2012) et ancien président de l'Association des producteurs de cinéma (APC). « L'annonce du bonus est une très bonne nouvelle. Je suis pour les quotas. Le cinéma fonctionne comme une famille, et il y a parfois une force de l'habitude qui conduit à embaucher souvent les mêmes dans une équipe de film », commente-t-il.

« C'est beaucoup d'argent »

Un bonus de 15 % peut-il être réellement incitatif pour une grosse production? Autrement dit, les films bien dotés pourront-ils se passer d'être vertueux, alors que cette manne sera forcément bienvenue pour les films peu financés? Pour prendre un exemple

« Il est parfois difficile d'imposer cette parité à un réalisateur ou une réalisatrice qui a ses collaborateurs réguliers »

DENIS FREYD
producteur

d'actualité, citons *Un peuple et son roi*, film de Pierre Schoeller qui sort en salle mercredi 26 septembre. Son producteur, Denis Freyd (Archipel 33), a mobilisé la totalité de son fonds de soutien accumulé depuis plusieurs années, soit 750 000 euros, pour financer ce film à costumes sur la révolution française, dont le budget s'élève à 16,9 millions d'euros. « Nous n'aurions pas été éligibles au bonus si l'on regarde les huit chefs de poste pour ce film. Quant au montant du bonus, 15 % de 750 000 euros, cela représente 112 500 euros. Dans l'absolu, c'est beaucoup d'argent », dit-il. Au regard du budget total du film, chacun appréciera si le jeu en vaut la chandelle. Denis Freyd ajoute : « C'est une bonne mesure, mais il faut savoir qu'il est parfois difficile, pour un producteur, d'imposer cette parité à un réalisateur ou une réalisatrice qui a ses collaborateurs réguliers. »

D'autres mesures visent à faire évoluer les mentalités et les comportements, souligne-t-on dans l'entourage de Françoise Nyssen. Outre l'instauration de statistiques genrées dans les dossiers d'agrément au CNC – qui prendront aussi en compte les éventuels écarts de salaires entre les femmes et les hommes –, la ministre souhaite améliorer la présence des femmes cinéastes dans les dispositifs d'éducation au cinéma (Ecole et cinéma, Collège au cinéma, etc.) et développer la restauration des films de réalisatrices. Autre chantier à venir, pour les cinéastes vivantes : améliorer la distribution de leurs films, ainsi que leur exploitation en salle. ■

CLARISSE FABRE



A Lyon, la réalité virtuelle prend le pouvoir

Les mirifiques installations de « Danse connectée » dominent la Biennale de la danse

DANSE LYON

Elle donne tout, Cris Blanco. Elle met tout sur la table, ne dissimule rien, révèle sa recette avant même de commencer à battre les œufs. Et, curieusement, son omelette, débordante d'ingrédients les plus hétéroclites, reste surprenante, d'une intense bizarrerie, servie à la bonne franquette, directement sur les genoux du spectateur.

Cette performance en solo, à l'affiche de la Biennale de la danse de Lyon, s'intitule *El Agitador Vortex*. Et, question vortex, Cris Blanco, vraie tornade, en connaît un rayon! Caméra au poing, elle trace d'un bout du plateau, très encombré, à l'autre, surfe entre les lampes, dresse les décors miniatures, déroule des écrans, branche le ventilateur, pose devant des photos et filme tout en direct. Le scénario est abracadabrant, mais Cris Blanco, actrice principale, productrice, régisseuse, technicienne, costumière, devant et derrière la caméra, ne lâche pas le morceau. Les réglages de la réa-

lisation manquent d'huile, mais tant pis, c'est la vie, ça frotte et ça coince, mais ça finit par rouler. Danseuse tout-terrain, Cris Blanco déménage, au sens strict, et séduit par sa sincérité.

Sensations insolites

Cet artisanat de la danse, terriblement d'ingrédients humains entre les mains de la chorégraphe espagnole, se situe aux antipodes des mirifiques installations en réalité virtuelle (VR) du programme *Danse connectée*, en vedette à la Biennale. Enchaîner *Fugue VR*, de Yoann Bourgeois et Michel Reilhac, et *VR_I*, de Gilles Jobin et Artanim, en fait voir de toutes les couleurs. La première met en scène une virée SF dont les héros semblent de lointains cousins de ceux de *La Guerre des étoiles*. L'inversion de l'espace – on flotte dans un monde où le sol a disparu – provoque un vertige incessant. L'impact mordant des images et la proximité des personnages poussent à participer à l'action au risque de... chuter dans l'escalier.

Plus colorée, tout aussi déstabilisante, la création de Gilles Jobin

Seul détail inconfortable de ces réussites magistrales : l'appareillage, très lourd, qui ne se laisse pas oublier

joue sur l'échelle humaine avec une superbe douceur. On évolue au pays des géants, tire sur l'élastique de notre corpulence tout en traversant, l'air de rien, des décors et des corps qui se dissolvent à l'intérieur de nous comme du sucre. L'évanouissement de nos limites corporelles va de pair avec la découverte, perturbante mais excitante, de notre avatar. Mains, pieds, jambes et même notre ombre ne nous ressemblent plus et appartiennent à un personnage inconnu. Une gamme de sensations insolites colonise le visiteur sous son casque. Seul détail inconfortable de ces trips VR magistrale-

ment réussis : l'appareillage, très lourd, qui ne se laisse pas oublier. *Danse connectée* s'annonce d'ores et déjà comme le succès de cette 18^e édition de la Biennale.

Eclectique et variable, le menu hypercalorique de ce marché de la danse – deux à trois pièces par jour en moyenne, et 375 programmeurs de 35 pays dans le public – brasse fort. Le hip-hoppeur Mourad Merzouki a fait se lever le public chaque soir à la fin de *Vertikal*, tentative de danse-escalade, tandis qu'Angelin Preljocaj l'a hypnotisé en ralentissant le tempo pour *Gravité*. Le conceptuel Alessandro Sciarroni a tablé, lui, sur le rire dans *Augusto*. Mais la mécanique tourne à vide et ne dépasse pas le stade de l'impro théâtrale. Quant à Yuval Pick, il distingue l'énergie tonitruante de cinq danseurs dans *Acta Est Fabula*. Exaspération du geste pour rêve de communauté branchée sur la même prise, la danse reste une bombe à dégotiller avec précaution. ■

ROSITA BOISSEAU

Biennale de la danse de Lyon. Jusqu'au 30 septembre.